

FICHE MÉTIER

A2B Medical



INFIRMIÈRE LIBÉRALE

A2B MEDICAL vous offre l'accès à ses fiches métiers. Elles vous permettent de **mieux comprendre les missions, compétences et rôles de chaque profession dans le domaine de la santé**, tout en vous informant sur les différentes perspectives de carrière et d'évolution.

FICHE MÉTIER N°8 - A2B MEDICAL



FICHE MÉTIER : INFIRMIÈRE LIBERALE



Les missions :

Les infirmières libérales prodiguent une grande variété de soins auprès des patients : injections, pansements, perfusions ou encore accompagnement en soins palliatifs. Elles assurent également le suivi des pathologies chroniques afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. Attentives à chaque situation, elles coordonnent leurs interventions avec les médecins traitants pour garantir une prise en charge complète et cohérente.

SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER :



- **Grande autonomie dans la pratique**
- **Profession en constante évolution**, indispensable à la santé publique.
- **Forte présence en milieu rural**, faisant de ce métier l'un des plus représentés en libéral.

FORMATIONS :



- **Être titulaire du Diplôme d'État d'infirmier (formation de 3 ans en IFSI).**
- Justifier d'au moins 24 mois ou 3200 h d'expérience en établissement de santé (hôpital, clinique, etc.).
- Ajouter 1 an d'expérience supplémentaire si l'activité infirmière a été interrompue depuis plus de 6 ans.

STATUT IDEL :

Seul :

- **EI**, le patrimoine personnel est protégé.
- **EURL** : séparation des biens personnels et professionnels, partage possible des honoraires.

Avec associés :

- **SEL** : la société gère honoraires et clientèle via des parts sociales.
- **SCP** : revenus partagés, responsabilité solidaire, pas de partage des honoraires.
- **SCM** : mise en commun des moyens matériels (locaux, équipements).
- **CEC** : accord simple, chaque professionnel conserve son indépendance.

REVENUS :



L'infirmier libéral n'a pas de salaire fixe mais un chiffre d'affaires, rémunéré par l'Assurance Maladie et les mutuelles.

Le revenu net moyen varie selon le statut :

- **Remplaçant·e** : environ 34 000 € / an
- **Collaborateur·rice** : environ 38 000 € / an
- **Titulaire** : environ 43 000 € / an